

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 29 mars 2018

Voirie

M. Jean-Pierre Hêche a subi une intervention chirurgicale à une épaule. Durant son absence, il sera remplacé par M. Maïco Bürger. Le Conseil municipal adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à M. Hêche et souhaite plein succès à M. Burger pour ce remplacement.

Recours

La Préfecture du Jura bernois a informé le Conseil municipal qu'un recours avait été déposé par un citoyen s'opposant à la décision d'autoriser le parage des véhicules sur un secteur de la rue de la Gare. Par cette démarche, l'exécutif poursuivait le but de faire coïncider la réglementation à la pratique en vigueur depuis la fermeture, en 1989, de cette route au transit. Il est demandé au Conseil municipal de prendre position officiellement sur ce recours.

Route des Raimbœufs

Des arbustes seront plantés le long du ruisseau Moudon, ils vont compléter la haie existante et ainsi donner suite à une mesure de compensation écologique.

Combe-Grède

Des travaux pour un montant de 30'000 francs ont été attribués à diverses entreprises pour rétablir la praticabilité du chemin pédestre de la Combe-Grède. Ces travaux, subventionnés en grande partie par le canton, seront exécutés d'ici à mi-avril 2018.

Chemin des Frasses

Un entretien ponctuel, avec de la chaille, sera réalisé ces prochaines semaines sur le chemin des Frasses.

Qualité de l'eau

Les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 28 février 2018 à la Rue Principale 26, sont bons. Température mesurée in-situ : 6.9°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Conseil municipal

Villeret, le 26 mars 2018